



NORME INTERNATIONALE ISO/CEI 8825-2:1998
RECTIFICATIF TECHNIQUE 2

Publié 2002-04-15

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Technologies de l'information — Règles de codage ASN.1:
Spécification des règles de codage compact (PER)**

RECTIFICATIF TECHNIQUE 2

Information technology — ASN.1 encoding rules: Specification of Packed Encoding Rules (PER)

TECHNICAL CORRIGENDUM 2

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Le Rectificatif technique 2 à la Norme internationale ISO/CEI 8825-2:1998 a été élaboré par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 6, *Téléinformatique*.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c5ab39fd-6d95-48a7-b30d-dbd75501cf14/iso-iec-8825-2-1998-cor-2-2002>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC 8825-2:1998/Cor 2:2002

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c5ab39fd-6d95-48a7-b30d-dbd75501cf14/iso-iec-8825-2-1998-cor-2-2002>

NORME INTERNATIONALE
RECOMMANDATION UIT-T

Technologies de l'information – Règles de codage ASN.1:
Spécification des règles de codage compact

CORRIGENDUM TECHNIQUE 2

1) **Paragraphe 3.7.9**

Modifier le paragraphe 3.7.9 de la manière suivante:

3.7.9 contrainte effective d'alphabet permis (pour un type chaîne de caractères restreinte et contrainte): contrainte unique d'alphabet permis que'on peut appliquer à un type natif chaîne de caractères à multiplicateur connu, dont l'effet sera de permettre tous les caractères – et seulement ceux-ci – qui peuvent occuper au moins une position de caractère dans n'importe quelle valeur contenue dans le type chaîne contrainte.

NOTE – Par exemple dans:

Ax ::= IA5String (FROM("AB") | FROM("CD"))

Bx ::= IA5String (SIZE(1.4) | FROM("abc"))

la chaîne "Ax" obéit à une contrainte effective d'alphabet permis "ABCD", et "Bx" obéit à une contrainte effective d'alphabet permis qui consiste en l'alphabet IA5String complet, puisque aucune contrainte d'alphabet permis plus petite ne s'applique à toutes les valeurs de "Bx".

(standards.iteh.ai)

2) **Nouveau paragraphe 9.3.6 bis** <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c5ab39fd-6d95-48a7-b30d-cbd75501cf14/iso-iec-8825-2-1998-cor-2-2002>

Ajouter un nouveau paragraphe 9.3.6 bis ainsi libellé:

9.3.6 bis Les contraintes sur la configuration ne sont pas visibles par les règles PER.

3) **Paragraphe 9.3.10**

Modifier le paragraphe 9.3.10 de la manière suivante:

9.3.10 La contrainte effective d'alphabet permis sur un type contraint est une contrainte sur alphabet permis isolée qui permet un caractère si, et uniquement si, ce type contraint possède une valeur qui contient ce caractère. Si tous les caractères du type soumis à la contrainte peuvent être présents dans une valeur du type contraint, la contrainte effective d'alphabet permis est l'ensemble des caractères définis pour le type non contraint.

NOTE 1 – Dans la définition d'un type contraint, plusieurs contraintes visibles par les règles PER peuvent être appliquées, directement ou au moyen de sous-types confinés (*ContainedSubtype*).

NOTE 2 – Voir Annexe B, pour les observations sur l'effet de la combinaison de contraintes individuellement visibles par les règles PER.

4) **Paragraphe 10.9.4.1**

Modifier le paragraphe 10.9.4.1 de la manière suivante:

10.9.4.1 Si le déterminant de longueur "n" à coder est un nombre entier contraint dont "ub" est inférieur à 64K, ce nombre ("n" – "lb") doit être codé sous la forme d'un entier binaire non négatif (comme spécifié au § 10.3) au moyen du nombre minimal de bits nécessaire pour coder cette "plage" ("ub" – "lb" + 1), à moins que la valeur de la "plage" soit 1, auquel cas il ne doit pas y avoir de codage de longueur. Si "n" est différent de zéro, il doit être suivi d'un champ associé ou d'une liste de champs associés, ce qui met fin aux procédures du présent paragraphe. Si "n" est égal à zéro, il ne doit pas y avoir d'autre adjonction à la liste des champs, ce qui met fin aux procédures du présent paragraphe.

NOTE – Si la "plage" satisfait à l'inégalité $2^m < \text{"plage"} \leq 2^{m+1}$, le nombre de bits contenus dans le déterminant de longueur est égal à $m + 1$.

5) Paragraphe 10.9.4.2

Modifier le paragraphe 10.9.4.2 de la manière suivante:

10.9.4.2 Si le déterminant de longueur "n" à coder est une longueur normalement petite ou un nombre entier contraint dont "ub" est supérieur ou égal à 64K, ou est un nombre entier semi-contraint, le nombre "n" doit être codé comme indiqué dans les § 10.9.3.4 à 10.9.3.8.4.

NOTE – Donc, si "ub" est supérieur ou égal à 64K, le codage du déterminant de longueur est le même que si la longueur n'était pas contrainte.

6) Paragraphe 26.4

Modifier la dernière phrase du paragraphe 26.4, avant la Note, de la manière suivante:

Si la valeur est extérieure à la plage de la racine d'extension, le codage qui suit doit être effectué comme en l'absence de contrainte effective de taille et doit avoir une contrainte effective d'alphabet permis qui est l'ensemble des caractères définis pour le type non contraint.

7) Annexe B

Modifier le contenu de l'Annexe B de la manière suivante:

Certaines propriétés peuvent être observées lorsque des éléments de sous-type visibles par les règles PER sont combinés. Ces propriétés sont décrites ci-après au moyen d'exemples:

B.1 La contrainte de taille effective pour:

A ::= IA5String (SIZE(1..4) | SIZE(9..10))

est:

A ::= IA5String (SIZE(1..4 | 9..10))
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c5ab39fd-6d95-48a7-b30d-cbd75501cf14/iso-iec-8825-2-1998-cor-2-2002>

B.2 Lorsque des contraintes PermittedAlphabet (alphabet permis) sont combinées avec des contraintes de taille, on peut avoir à la fois une contrainte effective d'alphabet permis et une contrainte effective de taille. Par exemple:

**B ::= IA5String (FROM ("AB") ^ SIZE(1..2) |
FROM ("DE") ^ SIZE(3) |
FROM ("AXE") ^ (SIZE(1..5))**

a une contrainte de taille effective et une contrainte effective d'alphabet permis de:

B ::= IA5String (FROM ("ABDEX") ^ SIZE(1..5))

B.3 Un autre exemple est le suivant:

E ::= IA5String (SIZE(1..4) | SIZE(5..10) ^ FROM("ABCD") | SIZE(6..10))

Ce cas réunit une contrainte effective de taille, soit SIZE(1..10), et une contrainte effective d'alphabet permis, soit l'ensemble de l'alphabet IA5String.